

## Rencontre avec le MINISTRE VERAN **HONTE A LUI !**

Mars 2021

Vendredi 26 mars à 14h, le Ministre VERAN venait au CHU de Clermont-Ferrand pour délivrer la première prescription de cannabis thérapeutique au premier patient en bénéficiant. Mr Véran n'a pas respecté la procédure de délivrance des médicaments et s'est fait « porté » le traitement directement dans le bureau du prescripteur. **HONTE A LUI !**

La CGT a demandé à être reçu par le Ministre pour exprimer le mal être, l'épuisement des agents et répondre aux nombreux coups portés par la gestion catastrophique de cette crise à l'hôpital public face à la 3<sup>ème</sup> vague qui arrive comme c'était prévisible .



Le ministre Véran fidèle au courage propre à sa fonction et en cohérence avec les décisions prises pour l'Hôpital public, ses agents et les usagers, a préféré entrer par une porte dérobée, évitant ainsi le contact avec les soignants et leurs représentants venus lui exprimer toute leur colère, préférant également nous laisser à son Directeur de cabinet pour recueillir nos remarques / revendications. **Mr Véran a tout fait pour « éviter » les agents et leurs représentants. La CGT l'attendait sur le parvis d'Estaing, après les prises de paroles les délégués CGT sont allés à sa rencontre pour l'interpeller « Bonjour Mr Véran, nous voulons + de Personnel, l'arrêt des fermetures de lits, des congés d'été validés et le retrait du jour de carence... ». Mais sa garde prétorienne veillait... Pas un mot du ministre, quel Mépris envers les Héros ! HONTE A LUI !**

### Ci-dessous notre intervention auprès de son directeur de cabinet

**Mars 2020**, 1<sup>ère</sup> vague, le Président parle de guerre et envoie au front les soignants sans équipements de protection. Il promet que le jour d'après sera différent, que tout sera différent, **quoi qu'il en coûte**.

**Le 11 mai**, déconfinement, **les agents sont épuisés** par des semaines dures, parfois loin des leurs pour ne pas les contaminer, beaucoup sont venus travailler malgré leur positivité, certains en sont morts, Médecins, Infirmiers...

**Le 19 mai**, sur le CHU, alors que nous demandons depuis des mois des moyens humains et matériels pour permettre à tous les agents d'avoir des conditions de travail décentes, déjà bien difficiles avant la crise, **la Direction met en place une restructuration regroupant la Pneumo, Nutrition, Endocrinologie (suppression de postes, de lits...)**



**9 Juillet**, le conseil scientifique alerte sur le risque d'une 2<sup>ème</sup> vague, le gouvernement préfère détourner l'attention des demandes faites depuis plusieurs mois par le CIH (collectif Inter-Hôpitaux), le CIU (collectif Inter Urgences), l'AMUF (Association des Médecins Urgentistes de France), la CGT et bien d'autres à renfort de médiatisation sur un protocole signé le 13 juillet qui ne répond qu'à la marge aux revendications légitimes des Hospitaliers (salaires, Effectifs, Lits...) et à la prise en charge des usagers.

**Dès lors, nous avons alertés la Direction pour qu'elle prenne des mesures, de même nous avons demandé l'augmentation des quotas d'étude promotionnelle dans les IFSI et IFAS. Depuis :**

- **Les héros d'hier sont les responsables d'aujourd'hui** : après avoir fait travailler l'ensemble des personnels sans équipements de protection, en étant positif à la COVID parce que leur éviction ne permettait pas aux services de fonctionner sans eux, ce sont maintenant les responsables des contaminations nosocomiales qui surviennent dans les établissements (Hôpitaux, EHPAD...) !

**Mais que dire alors des conditions d'accès aux vaccins ? Des craintes sur l'ASTRAZENECA qui engendre des effets secondaires rendant les agents malades.**

- **Imputabilité en cas de contamination et jour de carence liés aux effets indésirables de la vaccination** : non content de ne pas vouloir reconnaître l'imputabilité au service en cas de contamination à la COVID pour les personnels alors qu'ils sont exposés à de fortes charges virales dans le cadre de leur fonction, le gouvernement

pénalise financièrement par le jour de carence, les arrêts post-vaccination. **La CGT exige l'abrogation du jour de carence.**

**Le gouvernement fuit ses responsabilités et fait porter par d'autres le poids de ses manques. Pour le Ministre, si l'épidémie continue ce n'est pas de la faute du gouvernement. C'est celle des personnes qui ne respectent pas les gestes barrière et des soignants qui ne sont pas vaccinés.**

- **Le CITIS (Congés Individuel Temporaire Imputable au Service)** : ce dispositif vise à rendre plus difficile l'imputabilité au service et la prise en charge de certaines maladies par des taux et des démarches fastidieuses. Ce qui se traduit par la volonté de ce gouvernement de ne pas améliorer les conditions de travail des Hospitaliers mais de faire en sorte de ne pas en assumer financièrement les conséquences.

**SEGUR, négociation historique pour les signataires, Trahison pour la CGT** : le 25 mars 2020 à Mulhouse, le Chef de l'état faisait son discours « *L'engagement que je prends ce soir pour eux et pour la nation toute entière c'est qu'à l'issue de cette crise un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières sera construit pour notre hôpital. C'est ce que nous leur devons, c'est ce que nous devons à la Nation. Cette réponse sera profonde et dans la durée.* »

**Les raisons pour lesquels la CGT a voté contre :**

**1. 4 000 lits ouverts à la demande** : en 2018, 4 172 lits d'hospitalisation complète supprimés, en 2019, 3 400 lits d'hospitalisation complète supprimés, **soit plus de 7 500 lits supprimés sous MACRON.** En 20 ans, c'est 100 000 lits qui ont été supprimés. Cette pseudo mesure est une insulte aux besoins réels pour les hospitaliers et la prise en charge des usagers.

**2. 15 000 recrutements** : 7 500 pour combler les postes vacants et 7 500 créations de poste. Pour comprendre le poids de cette mesure, il faut prendre en compte le nombre d'agents au CHU de Clermont-Ferrand (environ 7 600 agents) l'absentéisme est de plus de 10% soit 760 agents. 7 500 créations de poste pour l'ensemble du territoire français (soit 102) **représentent donc environ 75 créations pour le Puy de Dôme qui comprend : le CHU, Riom, Issoire, Ambert, Billom, Thiers... De qui se moque-t-on ? Cela ne correspond qu'à 10% de l'absentéisme du CHU et ne prend pas en compte les autres établissements.**

**3. Le CTI : 183€ de revalorisation pour tous** : Tous les syndicats même les signataires réclamaient 300€. Le monde hospitalier se bat pour des revalorisations de salaire et de la reconnaissance, pour exemple les salaires IDE sont au 28ème rang sur 32 de l'OCDE. Avec les 183€ nous sommes au 23ème rang !!! **Le supplément pension au titre du CTI : il est calculé dans les conditions similaires à celle de la pension principale, 75% de 183€ si carrière complète. Le gel du point d'indice a créé une perte de pouvoir d'achat de 18% pour les hospitaliers depuis 2010. De plus, des négociations de revalorisation des grilles indiciaires ne concerneront que certains métiers stigmatisant une partie des personnels hospitaliers. 183€ pour tous ? FAUX,** ce protocole exclu les agents du médico-social.

**4. Réduction du temps de pause entre 2 horaires : de 12h00 à 11h00.**

**5. L'auto remplacement** serait organisé par les équipes (charte dans le service) : aux salariés de gérer les plannings et de pallier aux absences de leurs collègues. Une grande reculade sociale... **Rien ne change, par contre c'est avec l'accord des signataires.**

**6. Les primes d'intéressement collectif** : la CGT est complètement opposée, c'est la ligne rouge qui a été franchie, puisque ce serait une prime donnée au service en fonction d'objectifs à atteindre. **Pour la CGT, ça n'a absolument rien à faire à l'hôpital !**

**Pour toutes ces raisons, la CGT du CHU revendique**

- **L'arrêt des fermetures de lits, la réouverture de tous les lits fermés.**
- **L'arrêt des suppressions de postes, le recrutement d'Infirmiers-es, d'Aides-Soignants-es, d'Agents des Services Hospitaliers qualifiés et de tous les emplois nécessaires pour l'hôpital public.**
- **Arrêt du management destructeur.**
- **La titularisation de tous les contractuels.**
- **L'augmentation massive des quotas dans les écoles et les facultés.**
- **Le dégel du point d'indice et la revalorisation de TOUS les salaires.**
- **L'intégration des primes dans le salaire**

**Avec la CGT faites vous entendre, rejoignez-nous !**